

**Composition du
Comité consultatif du secteur privé
pour les années caféières
2013/14 et 2014/15****Contexte**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et aux membres du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) et a l'honneur de leur rappeler que les mandats des membres du CCSP qui ont été nommés par le Conseil à sa 107^e session en septembre 2011 pour les années caféières 2011/12 et 2012/13 viendront à expiration en septembre 2013.

2. Le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2152/11 en mai 2013, dans lequel il invitait les Membres importateurs et les Membres exportateurs à consulter leurs représentants actuels auprès du CCSP afin de savoir s'ils seraient disposés à être reconduits dans leurs fonctions pour deux années supplémentaires ou à proposer les candidatures de nouveaux représentants, selon le cas. Les représentants du CCSP ont également été invités à faire savoir à leurs gouvernements Membres s'ils souhaitent être désignés de nouveau. Les Membres ont été invités à communiquer par écrit au Directeur exécutif leurs propositions de candidature avant le 1 juillet 2013 au plus tard, de façon que le Conseil puisse examiner cette question à sa 111^e session qui se tiendra du 9 au 12 septembre 2013.

3. On trouvera en Annexe I la liste des propositions de candidature qui avaient été reçues à la date du 17 juillet, et en Annexe II la liste des représentants actuels siégeant au CCSP ainsi que le texte de l'Article 29 de l'Accord de 2007. Les Membres qui n'ont pas encore informé le Directeur exécutif de leurs propositions de candidature sont invités à le faire avant le **1 août** au plus tard. Un document actualisé en conséquence sera soumis au Conseil pour lui permettre de nommer les membres du CCSP pour les deux prochaines années caféières.

**MEMBERSHIP OF THE
PRIVATE SECTOR CONSULTATIVE BOARD
FOR COFFEE YEARS 2013/14 AND 2014/15**

EXPORTING MEMBERS**Nominated by:****COLOMBIAN MILDS**

Federación Nacional de Cafeteros de Colombia	Representative	Colombia
<i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFÉ)</i>	<i>Alternate</i>	Colombia
African Fine Coffees Association (AFCA)	Representative	Tanzania

OTHER MILDS

–	–	–
Coffee Exporters Association of India	Representative	India

BRAZILIAN AND OTHER NATURAL ARABICAS

Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)	Representative	Brazil
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i>	<i>Alternate</i>	Brazil
<i>Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)</i>	<i>Alternate</i>	Brazil
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)	Representative	Brazil
<i>Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)</i>	<i>Alternate</i>	Brazil

ROBUSTAS

Conseil du Café/Cacao (3C)	Representative	Côte d'Ivoire
Indonesian Coffee Exporters Association (GAEKI)	Representative	Indonesia
<i>Uganda Coffee Federation (UCF)</i>	<i>Alternate</i>	Uganda

IMPORTING MEMBERS**Nominated by**

All Japan Coffee Association (AJCA)	Representative	USA
Coffee Association of Canada (CAC)	Representative	USA
European Coffee Federation (ECF)	Representative	EU
Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC)	Representative	EU
National Coffee Association of USA (NCA)	Representative	USA
Russian Association of Tea and Coffee Manufacturers (Rustecoffee)	Representative	USA
Specialty Coffee Association of America (SCAA)	Representative	USA
Speciality Coffee Association of Europe (SCAE)	Representative	EU

**MEMBERSHIP OF THE
PRIVATE SECTOR CONSULTATIVE BOARD
FOR COFFEE YEARS 2011/12 AND 2012/13**

EXPORTING MEMBERS

COLOMBIAN MILDS

Federación Nacional de Cafeteros de Colombia	Representative
<i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFÉ)</i>	<i>Alternate</i>
African Fine Coffees Association (AFCA)	Representative

OTHER MILDS

Asociación Mexicana de la Cadena Productiva del Café (AMECAFÉ)	Representative
Asociación Nacional del Café (Anacafé)	Representative

BRAZILIAN AND OTHER NATURAL ARABICAS

Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)	Representative
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i>	<i>Alternate</i>
<i>Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)</i>	<i>Alternate</i>
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)	Representative
<i>Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)</i>	<i>Alternate</i>

ROBUSTAS

Conseil du Café/Cacao (3C)	Representative
Indonesian Coffee Exporters Association (GAEKI)	Representative
<i>Uganda Coffee Federation (UCF)</i>	<i>Alternate</i>

IMPORTING MEMBERS

All Japan Coffee Association (AJCA)	Representative
Coffee Association of Canada (CAC)	Representative
European Coffee Federation (ECF)	Representative
Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC)	Representative
National Coffee Association of USA (NCA)	Representative
Russian Association of Tea and Coffee Manufacturers (Rusteacoffee)	Representative
Specialty Coffee Association of America (SCAA)	Representative
Speciality Coffee Association of Europe (SCAE)	Representative

ARTICLE 29

Comité consultatif du secteur privé

- 1) Le Comité consultatif du secteur privé (ci-après dénommé le CCSP) est un organe consultatif qui est habilité à faire des recommandations lorsqu'il est consulté par le Conseil et qui peut inviter le Conseil à se saisir de questions ayant trait au présent Accord.
- 2) Le CCSP est composé de huit représentants du secteur privé des pays exportateurs et de huit représentants du secteur privé des pays importateurs.
- 3) Les membres du CCSP sont des représentants d'associations ou d'organismes désignés par le Conseil, toutes les deux années caféières; leur mandat peut être reconduit. Le Conseil veille, dans la mesure du possible, à assurer la désignation :
 - a) De deux associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de régions ou de pays exportateurs représentant chacun les quatre groupes de café, et représentant de préférence les producteurs et les exportateurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant ; et
 - b) De huit associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de pays importateurs, qu'ils soient Membres ou non membres, et représentant de préférence les importateurs et les torréfacteurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant.
- 4) Chaque membre du CCSP est habilité à désigner un ou plusieurs conseillers.
- 5) Le CCSP a un Président et un Vice-président élus parmi ses membres, pour une période d'un an. Les titulaires de ces fonctions sont rééligibles. Le Président et le Vice-président ne sont pas rémunérés par l'Organisation. Le Président est invité à participer aux réunions du Conseil en qualité d'observateur.
- 6) Le CCSP se réunit normalement au siège de l'Organisation, durant la période des sessions ordinaires du Conseil. Si le Conseil accepte l'invitation d'un Membre à tenir une réunion sur son territoire, le CCSP peut également tenir sa réunion sur ledit territoire. En pareil cas, les frais qui en résultent, pour l'Organisation, en sus de ceux qui sont encourus lorsque la réunion se tient au siège de l'Organisation, sont à la charge du pays ou de l'organisation du secteur privé responsable de cette invitation.
- 7) Le CCSP peut, avec l'approbation du Conseil, tenir des réunions extraordinaires.
- 8) Le CCSP fait régulièrement rapport au Conseil.
- 9) Le CCSP élabore son propre règlement intérieur, tout en respectant les dispositions du présent Accord.